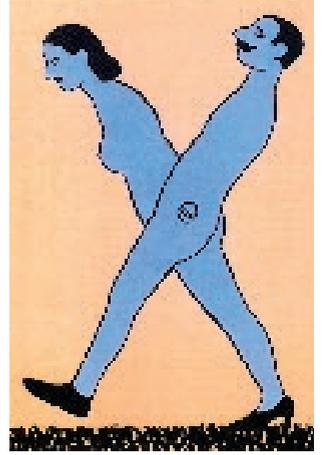


La fluctuation des genres plutôt que la bifurcation des sexes

Marie Jean - Bernard Moles



Dessin d'El Roto, paru dans *El Periodico de Catalunya*, 2002, Barcelone

Connaissez-vous Erika Schinegger¹, Renée Richards², Tamara et Irina Press³, Parinya Kiatbusaba⁴ ? Probablement pas si vous n'êtes pas féru de sport, ou accro d'originalité. Car ces grandes championnes ont ceci de commun, ils étaient des champions ! Savez-vous encore qui est l'israélienne Dana⁵ ? Et Ru Paul, égérie des cosmétiques MAC⁶ ? Ou encore Vincent McDoom, la (le) nouvelle speakerine de M6 (France) ? Cette courte liste des plus célèbres travestis et transsexuels de notre planète témoigne du domaine connexe du réel et de l'irréel et de l'impact médiatique pour cette traversée de l'un vers l'autre. Le phénomène du « transit sexuel », aller d'un sexe à l'autre, n'est plus le fait du Prince, comme le fût celui du chevalier d'Éon qui s'habillait en femme pour espionner la cour de Russie ou d'Angleterre au profit du roi de France Louis XV, mais un fait de société. Il reste cependant pour le grand public un phénomène curieux, voire étrange, parfois même répulsif.

Partant du principe cher à Edgar Morin qu'il n'y a pas de « *connaissance sans auto-connaissance* »⁷, ce qui suppose de ma part une implication ardente dans ces processus de « variations sexuelles », je n'ai pas hésité quand il me fût demandé d'évoquer et de clarifier ces « troubles d'identité » et ces « transferts de sexe ou de genre ». Car l'altérité, qui n'est pas forcément altération comme nous le verrons, peut être relatée en considérant que le binarisme (homme/femme) ne conduit pas exclusivement au dualisme (masculin/féminin), mais sans tabou au pluralisme (homosexuel, travesti, transgender, transsexuel, androgyne). C'est cette réflexion sur ce processus de transgression de la norme (h/f), qui devrait se révéler d'autant plus captivante et inédite qu'elle renvoie à une double béance. D'abord à une approche clinique, sans soumission à un quelconque corpus médical, ensuite à une démarche empirique, personnelle et impliquée, humaine et sensible. C'est cette

1 – Skieuse autrichienne, médaille d'or aux Jeux Olympiques d'hiver d'Innsbruck en 1966.

2 – Tenniswoman américaine, classée parmi les 40 meilleures joueuses mondiales dans les années 1980.

3 – Athlètes soviétiques championnes olympiques du lancer du poids et du disque dans les années 1960-1970.

4 – Classée en 1998 parmi les meilleurs athlètes en boxe thaïlandaise.

5 – Elle est la 1^{ère} transsexuelle à remporter le concours de la chanson de l'Eurovision (en 1998). Dana signifie en hébreu « coccinelle ». Peut-être par ce surnom, Dana a-t-elle voulu rendre hommage à la « Coccinelle » française, première transsexuelle à évoluer dans la sphère des célébrités.

6 – Ru Paul est le travesti le plus célèbre des États-Unis.

7 – Edgar Morin, *Sociologie*, Paris, Fayard, 1984.



Photographie de Joegh Bullock,
peinte par René Mocado.
Conception Annie Sprinkle

8 – Marcel Czemark et Henry Frignet, « Quel sexe voulez-vous ? », *Libération*, 17 novembre 1993, p. 6. Voir également des mêmes auteurs : *Sur l'identité sexuelle : à propos du transsexualisme*, Paris, Édition Freudienne Internationale, n° 559, 1996.

9 – Pierre Legendre, *Télérama*, n° 2555, 30 décembre 1998.

idée « d'être l'autre » (lui ressembler ou le devenir) et l'attractivité de cette évolution ; passer de son intériorisation culpabilisante à son extériorisation libératrice, qui sera le fondement de cet article.

À quel sexe se vouer ?

Dans le champ théorique de l'anthropologie dite des sexes, le concept « *alternatif de l'Autre* », concerne les TTT, catégorisés en T1 (transvestisme), T2 (transgenderisme) et T3 (transsexualisme) ⁸. Avant de relater et d'expliciter cette posture scientifique des minorités en T1, 2 et 3 qui correspond à chaque fraction, il importe d'apporter un éclairage nécessaire au concept d'« alternative de l'autre », que Pierre Legendre qualifie « *d'idéologie anti-tabou* » ⁹. Ce concept branché se veut hors du champ « Queer » (homo-sexuel et minorités en border-line) et intègre toutes les formes de « transit de sexes et de genres », abouties dans leur totalité ou partiellement. En fait ce concept concerne d'abord l'évolution, marquée par un temps éphémère ou constant, tant dans ses apparences vestimentaires et physiques que dans ses formes corporelles et méta-

boliques, d'individus appartenant à un sexe biologique (homme ou femme). Ensuite cette évolution porte sur l'aspiration de ces mêmes individus à capter le sexe biologique (dans l'intégralité extérieure des formes) et (ou) le sexe social (son genre, c'est-à-dire ses caractéristiques et manières d'être) de l'autre. Sont uniquement impliqués par ce concept de « l'alternative de l'autre », les travestis qui s'inscrivent essentiellement dans l'alternance (donc dans une situation jamais définitive) et les « trans » de sexes ou de genres qui eux se confrontent volontairement à une alternative, et se décident par rapport à elle, c'est-à-dire entre deux attitudes possibles, rester homme (femme pour les femmes) ou devenir femme (homme pour les femmes), comme quand les gladiateurs avaient le choix entre vaincre ou mourir. Métaphore qui n'est pas gratuite tant les risques post-opératoires sont majeurs.

Cependant dans ce concept, le mot « autre » pourrait apparaître superflu, dans le sens où à partir du moment où un individu ne s'accepte pas tel quel, il n'a guère le choix pour devenir un ou

une autre ¹⁰, puisque notre système, religieux, politique, culturel et social est établi sur la partition biologique, homme-femme. Les hermaphrodites ne sont pour les scientifiques qu'une juxtaposition morphologiquement décalée des deux sexes de référence, homme et femme, due à une embryogenèse déconcertée biologiquement, sans finitude de l'un ou l'autre sexe et donc une ambiguïté, et non une création avec ses propres spécificités, donc en aucun cas un 3^{ème} sexe ¹¹. Quand on refuse le sexe de son corps et qu'on aspire à un autre différent, cette différence s'avère donc la plus restrictive qui soit : homme ou femme. D'ailleurs la sécurité sociale française a parfaitement établi les limites de ce choix, c'est 1 pour les hommes et 2 pour les femmes. Ne cherchez pas 3, ce fameux 3^{ème} sexe dont quelques chercheurs se font l'écho, il n'a jamais existé, il n'est qu'affabulation. Ce binarisme biologique constitue donc un état incontestable, mais qui de fait n'empêche pas cependant d'évoquer « l'idée » d'une 3^{ème} voie et de briser le carcan de cette norme dimorphique, même au prix pour les gardiens du temple des mœurs, de l'ordre et de la norme d'éventuels cauchemars : « *Le choix du sexe est nous le savons, de l'ordre du rêve. Que le transsexuel vienne, dans le réel, nous en faire miroiter la possibilité a de quoi provoquer l'angoisse.* » ¹²

10 – « *L'alternative de l'autre* » concerne aussi bien des hommes qui souhaitent devenir femmes, et inversement. Il est donc difficile dans le champ d'études de ce concept de masculiniser ou féminiser les sujets, tout au long de la rédaction d'un texte. Deux méthodes concernent cette complexité littéraire, la première américaine qui traite les sujets au masculin, mais ajoute toujours entre parenthèses, la domiciliation féminine. Exemple : il était content(e). La deuxième méthode, qui sera privilégiée dans ce texte est adaptative, c'est-à-dire qu'elle s'accommode du sens de la phrase, et peut soit masculiniser ou féminiser, selon la position majeure ou mineure du sujet. Mais en aucun cas, il n'y a volonté de privilégier les « trans hommes » aux « trans femmes ». Seul le contexte littéraire prévaut.

11 – Cf. Jean Hazard et Léon Perlemuter, *L'Homme hormonal*, Paris, Hazan, 1995, p. 137-185.

La critériologie des inversions sexuelles est-elle un sophisme ?

Les origines du terme « transsexualisme » prêtent à confusion. Certains en attribuent la paternité à Harry Benjamin dont l'article « *Transvestism and Transsexualism* » fût publié dans *International Journal of Sexology* (1954) ¹³. Mais la controverse dans la genèse didactique du transsexualisme s'inspire d'une autre publication traitant de la « *conversion de sexe* » et paru dans la revue *American Medical Association* de MM. Hamburger, Stürup et Dahl-Iversen (1953). Dans cet article les auteurs décrivaient la conversion sexuelle d'un danois George Jorgensen devenu Christine Jorgensen (1951) mais la terminologie employée par les auteurs de ce « transit sexuel » était celle de « transvestisme » ¹⁴. En fait il se pourrait que le père du transsexualisme soit un sexologue allemand, Magnus Hirschfeld, qui le premier souleva en 1923 la problématique d'un transsexualisme psychique dans le champ de l'intersexualité ¹⁵. Ce n'est qu'à partir de 1968 que le transsexualisme rentre dans le langage commun et se différencie nettement du transvestisme. « L'idée de l'autre » devenant dans le cas du transsexualisme un acte médicalisé, avec une conversion sexuelle par la chirurgie, au contraire du transvestisme dont le jeu des apparences ne nécessite aucun palliatif autre que la vêtue, et du transgendérisme dont la conversion privilégie celle de genre plutôt que de sexe (pas de castration).

12 – Henry Frignet, « Remarques sur le transsexualisme : limites du genre, limites de l'état », in *L'Effet transsexuel*, Paris, Caritig, 1996, p. 412.

13 – Harry Benjamin, *The Transsexual Phenomenon*, New-York, Ed. Julian Press, 1966.

14 – Cf. Colette Chiland, *Changer de sexe*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1997, p. 26-153.

15 – Magnus Hirschfeld, *Die Intersexuelle Konstitution*, Berlin, 1923.



Roland Topor

C'est en rapport avec ces différents caractéristiques que l'américain John Meyer juge que les transsexuels sont exclusivement des personnes réassignées totalement chirurgicalement. Une suggestion semble-t-il entérinée aujourd'hui par la majorité du corps scientifique, notamment depuis les divers travaux de John Money, Léon Kreisler et Robert Stoller ¹⁶.

Après le temps de ces explorateurs du sexe et du genre, est venu celui des socio-anthropologues de la sexualité, dotés d'une farouche volonté de classement des identités de sexes et de genres (concept de docimologie), et d'établir une sorte de « label du mérite », où dans un cloisonnement de plus en plus forcené chacun des individus doit se retrouver. Cette hétérogénéisation du transit des sexes et des

genres fait ainsi d'une minorité (les travestis, transgenres et transsexuels) une mosaïque, ce qui n'offre pas à cette communauté des 3T la meilleure garantie pour défendre ses intérêts. « *Cette valse des étiquettes exprime la déroute de notre esprit encore incapable d'appréhender ce qui se cache derrière le ou les mots* » ¹⁷. Car effectivement qui se cache derrière « l'homme qui renonce à pisser debout » ou « la femme qui continue à pisser assise mais dans les W.C. hommes » ? Un travesti, un transgenre, un transsexuel, un androgyne ? Cette communauté des TTT n'échappe donc pas à la règle intangible du classement, dont les mérites sont évalués soit au degré d'apparence, soit à la volonté de changer. Sur ce point au moins les scientifiques, potentats du cloisonnement des sexes et des genres seront rassurés, puisqu'ils sont parvenus à la constitution d'une authentique critériologie, véritable grille de lecture de la chrysalide sexuelle et de genre, qui serait, dit-on, la référence de toute étude et recherche sur l'anthropo-sociologie du transit sexuel. Sur les étagères à rangement on trouve donc :

– *Les TI qui sont les travestis*. Ils prennent l'apparence d'une femme sans revendiquer la moindre modification corporelle, utilisant en fait des subterfuges temporels pour « faire croire ». La référence est l'image que nous renvoie l'autre, pas son sexe mais ses représentations symboliques. Il s'agit d'une authentique « *séduction du simulacre* » ¹⁸, mais à laquelle ne prétendent aucunement les « trans(genres ou sexuels) ». Denise Vannereau du Caritig ¹⁹

16 – Cf. Colette Chiland, *op. cit.*

17 – Jane Hervé et Jeanne Lagier, *Les Transsexuel(les)*, Paris, Bertoin, 1992, p. 71.

18 – Jean Baudrillard, *Simulacres et simulations*, Paris, Galilée, 1981.

les qualifie de faussaires. Faussaires cependant estimables quand ils respectent la féminité, méprisables quand ils la caricaturent. En outre ils ajoutent de la confusion à la représentation symbolique des « trans » « *qui sont suffisamment exposés à la dérision imbécile des esprits médiocres pour que l'on s'abstienne de conforter ces derniers dans leurs préjugés immatures* »²⁰. Il est vrai que dans cette parthénogenèse vestimentaire, la caricature de la femme n'est jamais aussi grotesque que celle affichée par exemple par les Dragqueens, icônes médiatiques du travestisme, dont l'amalgame avec les « trans » est récurrente et aboutit à des dissensions majeures dans la perception « d'être l'autre ». Les femmes sont peu impliquées par le transvestisme car porter un pantalon (qui fût longtemps un symbole de l'homme) est devenu routinier. À l'inverse enfiler pour un homme une jupe ou une robe est en opposition toujours fondamentale avec la représentation commune. Le chanteur italien Roberto Vecchioni dans sa chanson *La femme avec la jupe*, décrit parfaitement la symbiose de ce vêtement créateur de féminité et symbole de la femme²¹. La jupe fait partie de « l'emblématisme », qui assure « *la conscience de soi d'une société* »²². La jupe unit la nature de la femme et la culture de la féminité, elle est agrégation au genre féminin. Les travestis (h>f) accomplissent en fait la même inversion vestimentaire que les travestis (f>h), c'est seulement l'usage désormais accepté du pantalon comme un vêtement « neutre », et *a contrario* celui de la robe et la jupe, restées spécifiquement féminin, qui autorise encore cette vision diacritique²³. Rappelons qu'en France, le transvestisme, encore régi par le Code Napoléon, est toujours interdit en dehors des périodes de carnaval. Plusieurs ministres de l'intérieur lors des 20 dernières années ont d'ailleurs fréquemment utilisé ce Code Napoléonien pour « nettoyer » certains quartiers chauds de Paris, en particulier celui du Bois de Boulogne. Les « belles du bois charmant », dont les amazones brésiliennes dans les années 80, ont d'ailleurs largement aidé à l'élaboration imagée et commune du transvestisme « racoleur », du travestisme de prostitution. Les « travlos » du « bois » font partie du folklore parisien. Là où le bât blesse, c'est qu'un « travlo » n'est pas toujours une pute ou un Drag-Queen. Dans le franchissement des

19 – Caritig est une association de transgenres et transsexuelles à Paris.

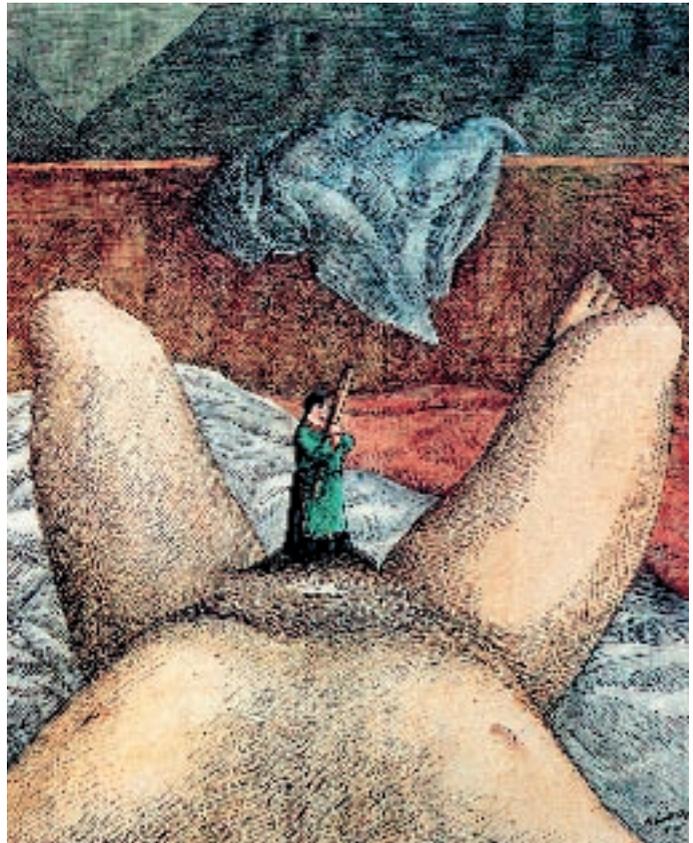
20 – Cf. Denise Vannereau, *Le Chaud et le froid*, Paris, Caritig, 1992

21 – Willi Pasini, « L'androgynie », in *Incertaine identité*, Genève, Éditions George, 1994, p. 88.

22 – Cf. Michel Maffesoli, *Au creux des apparences*, Paris, Le Livre de poche, 1993.

23 – Une ordonnance du 16 brumaire an IX (c'est-à-dire du 7 novembre 1800) légiférait le travestisme (femme/homme) notamment, en invitant les femmes qui souhaitaient porter le pantalon à se présenter à la préfecture de police pour en obtenir l'autorisation. C'est un officier de santé qui accordait cette autorisation. Toute femme en pantalon non munie de cette autorisation était arrêtée et incarcérée.

Roland Topor



frontières symboliques du sexe et du genre, les travestis restent en border-line, le problème c'est qu'eux seuls le savent. Pour le public la con-fusion est totale.

– *Les T2 qui correspondent à des « transgenders »* (néologisme américain) ou « *transgenres* » (conception française). Les anthropologues transgénéristes qui ont défini ce concept dans les années 1980, ont voulu d'évidence clarifier le mélange de genres, sexe social et sexe biologique, qui selon eux plongeait l'interprétation du transsexualisme dans l'opacité. C'est Norman Fisk en 1973 qui fût le premier à évoquer une dysphorie de genre, dont le concept de transgenre tira principalement son essence²⁴. La notion de genre indique une différenciation entre la représentation du sexe social et du sexe biologique²⁵. Mais cette option classificatoire qui consiste à isoler un transgenre (h ou f) du transsexualisme est loin de faire l'unanimité : « *Cette différenciation empêche de reconnaître l'unité de la personne humaine, la synthèse et l'intégration de l'identité sexuelle et du désir sexuel, de l'être sexuel et du rôle sexuel. C'est une déconstruction des liens naturels et puissants entre la biologie et le psychisme, entre le primitif et le conscient.* »²⁶ Si l'on en croit les adeptes des approches normatives, il y aurait donc chez les transsexuels, quelques vilaines canes qui n'en sont pas, du moins entièrement. Les transgenres ont donc la volonté, caractérisée par un traitement hormonal ainsi que du système pileux, parfois par des modifications corporelles dont la mammoplastie (h>f) ou la mam-mectomie (f>h) (seins), de correspondre aux traits du genre qui n'est pas biologiquement le leur, mais sans aller jusqu'à la vaginoplastie ou la phalloplastie. La vaginoplastie (h>f) correspond à l'ablation du sexe d'homme et la constitution avec la peau du scrotum d'un vagin, avec un pseudo clitoris réalisé avec le bout de la verge. La phalloplastie (f>h) consiste d'abord à l'ablation de l'utérus et des ovaires (hystérectomie), puis la pose d'un pénis artificiel si la greffe de peau transposée le plus souvent sur un avant-bras a pris. Le taux de réussite dans le fonctionnement et l'esthétique de ces nouveaux sexes est proche de 70%, les risques physiques (nécrose, fistule urinaire, sténose, gangrène) sont aussi conséquents, enfin les réajustements post-opératoires sont pléthores. Ces deux opérations qui adaptent enfin le réel à la conviction ne sont donc pas sans danger, ni souffrance.

Ce sont ces opérations qui constituent pour les transgenres les limites à ne pas franchir. Faute de certitude ou de courage, de sagesse ou de lâcheté ? C'est cette interrogation qui se révèle aujourd'hui très prégnante chez les scientifiques. En effet, en particulier en France, ils assimilent le passage du bisexuel²⁷ au bistouri comme la preuve intangible de la conviction de devenir l'autre. Or la conviction ne se mesure pas seulement au degré de souffrance, ni à celle de courage ou de croyance, elle se mesure aussi à l'entendement, à la raison et à la sagesse²⁸. Le fondamentalisme scien-

24 – Norman Fisk, « Gender Dysphoria Syndrome », in *Proceedings of the Interdisciplinary Symposium on Gender Dysphoria Syndrome*, Stanford, CA, Stanford University Press, 1973, p. 7-14.

25 – Isabelle Claudette, « Quand une proposition ne convainc pas vraiment », in *Revue Sexologique*, vol. 2, n° 2, Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal, automne 1994.

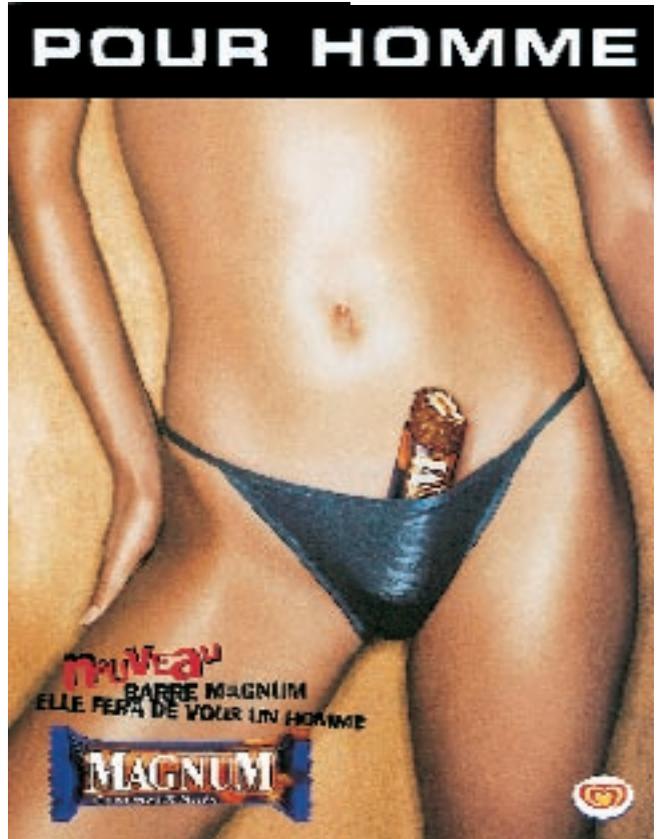
26 – Jules Bureau, « Des Transgenders ? Une nouvelle étiquette pour une vieille réalité : la misère d'être un homme », in *Revue Sexologique*, op. cit.

27 – Selon la notion freudienne pour qui tout être humain aurait une constitution psychique à la fois féminine et masculine.

tifique qui vise à une césure implacable entre transgenre et transsexuel est irrationnel car il catégorise des individus, qui dans leur « idée » sont semblables (devenir l'autre), dans leur conviction aussi (n'ignorant point que la pleine utilité psychique n'intégrera jamais la réalité physique dans sa totalité), seuls le courage (en rapport avec le risque ou la souffrance des opérations) et la lucidité (serais-je plus heureuse avec ou sans le sexe référentiel) les séparant. En fait seules les frontières de leur détermination sont différentes. En outre la reconnaissance d'un « trans » passe effectivement par « les autres ». Notamment par la vêtue, configuration esthétique du genre féminin : « *Mais la parure est ambivalente, souligne Michel Maffesoli, l'authentique et l'inauthentique s'y mélangent à souhait, la parure permet à la fois d'être tout à fait désindividualisé et de rester pour autant soi-même* »²⁹. C'est en conséquence dans l'indifférence publique qu'un « trans » saura s'il a enfin vaincu sa différence. Un « trans » quel qu'il soit aspire à la liberté de vivre harmonieusement avec soi-même pour mieux se fondre dans la masse, et non rester encore en marge. Transgender et transsexuel y parviennent chacun dans « leur style », mais « l'idée » est commune et insécable.

Le référent pour les transgenres est le dimorphisme du genre, dit aussi sexe social (h/f). La connotation culturelle est primordiale, car c'est elle, selon les contextes spatiaux, géographiques, religieux et familiaux, qui précise le statut social de chacun des deux sexes. Ainsi il est aisé de comprendre que le statut social de la femme n'a pas d'équivalence, selon qu'elle se situe par exemple dans un pays musulman, occidental, amérindien ou asiatique. Chez un transgenre (h>f) la volonté de s'accaparer le genre féminin et son statut social, prévaut donc sur celui d'avoir un sexe féminin. Cependant pour le scientifique américain Gerard Herdt il est d'évidence que : « *La biologie peut à la rigueur distinguer des sexes, mais pas des genres, lesquels sont des produits socioculturels.* »³⁰ Ce discours renvoie à la dialectique de la femme naturelle et de la femme culturelle : naît-on femme ou le devient-on ? Pour les religieux, la question ne se pose pas puisque c'est Dieu qui créa

Pub réalisée par la société Miko pour la barre glacée Magnum et publiée dans des supports spécialisés (*FHM, Max, Entrevue*) en mars 2001. Cette campagne a été arrêtée suite aux protestations conduites par les signataires du « Manifeste Non à la pub sexiste ! »



28 – « *Quand l'adhésion est valable pour tout être, à condition qu'il ait une raison, le fondement de cette adhésion est suffisant pour se nommer conviction.* » (Kant, 1787)

29 – Michel Maffesoli, « *Le corps pluriel* », in *Incertaine identité*, Genève, Editions Georg, 1994, p. 119-130.



Annie Sprinkle,
April Showers..., 1997

la femme, pour les scientifiques le sexe ne peut-être que biologiquement déterminé, pour les politiques si Dieu et les scientifiques sont d'accord, s'interroger n'est que fatuité, restent les féministes (et quelques chercheurs) qui assurent qu'on ne naît pas femme, mais qu'on le devient selon des conventions imaginaires et symboliques d'une culture dominante, celle des hommes. Une culture que tous les autocrates du sexe masculin, dans une solidarité spatio-temporelle sans faille, valident sans atermoiements. Et c'est selon cette instrumentalisation que les transgenres sont définis ; À eux le statut de femme, mais sans le sexe de femme, puisque ce n'est pas lui qui est déterminant dans l'idéal gendriste. Revers de la médaille, à vouloir garder « les parties » dans le tout (le corps), faute de réassignation sexuelle finalisée (la vaginoplastie ou la phalloplastie), les transgenres sont exclus de toute réassignation administrative (papiers d'identité). Leur genre et leur statut sont féminins (ou masculin), mais pour l'état ils restent des hommes (ou des femmes). De même pour les femmes, qui faute de phalloplastie ne font pas partie de la bande... des hommes. C'est

la victoire de la norme naturelle (le binarisme biologique) sur la norme culturelle (la dualité des statuts sociaux). Les transgenres se retrouvent donc sur la voie de garage. C'est de cette façon que la France considère « l'alternative de l'autre », celle du « newfree-sexe », comme celle d'un transgendérisme relooké et diurne qui renvoie pourtant aux calendes grecques le « freesexe », celui des travestis nyctalopes.

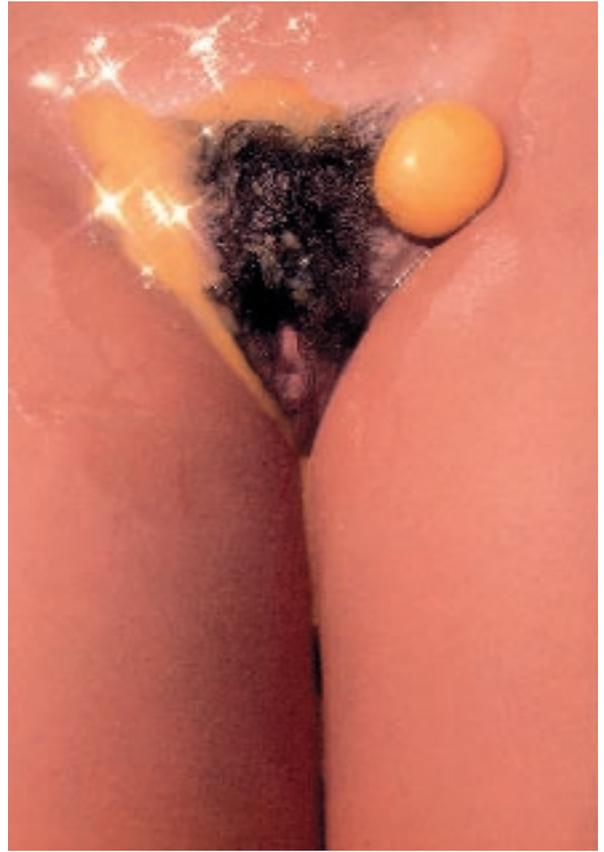
– *Les T3 qui désignent les « transsexuels » (h>f ou f>h).* Contrairement aux transgenres ceux-ci vont jusqu'à la réassignation totale de leur sexe avec celui qui n'est pas le leur biologiquement. Vaginoplastie et phalloplastie constituent l'acmé du transit sexuel. « *Le transsexuel c'est la femme ou l'homme qui ne naît pas femme ou homme, mais le devient.* »³¹ Aux modifications corporelles pour converger vers une crédibilité d'apparence (opération du nez, de la pomme d'Adam, des cordes vocales, des hanches par exemple) – auxquelles les transgenres font aussi appel quand ils en éprouvent la nécessité pour crédibiliser leur allure générale –, la vaginoplastie (h>f) ou la phalloplastie (f >h) constituent pour le corps médical (sexologue et psychologue notamment) la finalité

30 – Pierre-Henri Castel, « Quelques problèmes relatifs à la définition de l'identité sexuelle dans l'anthropologie sociale contemporaine », in Marcel Czermak et Henry Frignet, *Sur l'identité sexuelle : à propos du transsexualisme*, Éditions de l'Association freudienne internationale, Paris, 1996, p. 572. Gerard Herdt, « Third Sex Third Gender – Beyond Sexual Dimorphism », in *Culture and History*, New York, Zone Book, 1994.

31 – Jane Hervé et Jeanne Lagier, *op. cit.*

du transsexualisme, c'est-à-dire l'irréremédiable du changement de statut. Le référent est le binarisme biologisant homme et femme, naturel et plus seulement culturel. « Si le travesti impose au réel la forme de son phantasme, le transsexuel réalise l'imaginaire comme l'atteste sa demande d'intervention chirurgicale. »³² Le transsexualisme est en fait un état transitoire, car irrévocablement guidé vers la castration (du pénis ou de l'utérus et des ovaires), qui sera la finalité du transfert sexuel. Avant l'opération il est plus ou moins homme ou femme, transsexuel, au moment de l'intervention il est transsexué, ensuite il est homme ou femme et n'est donc plus transsexuel. En étant plus imagé, le transsexuel est un tranchesexuel, celui qui revendique la castration³³, cette castration que récuse le transgender car pour lui cette réalité reste virtuelle ? « Le traitement chirurgical n'a pas pour objet de créer une belle femme ou un bel homme mais une femme ou un homme vraisemblable. »³⁴

Le corps d'un transsexuel, à partir de ses diverses modulations et modifications, a cependant trouvé enfin sa vérité³⁵. En particulier son intégration qui passe derechef et en premier lieu par la réassignation sexuelle administrative, c'est-à-dire l'obtention des papiers civils, tels que la carte d'identité, le passeport, la carte d'électeur, la carte vitale de la sécurité sociale avec un 2 (matricule du sexe féminin) en lieu du 1 (et inversement pour les f>h) en adéquation avec son nouveau sexe. Cette réassignation civile est seulement accordée aux seuls transsexuels (et encore pas toujours), les transgenres ne pouvant en aucun cas y prétendre, faute de stérilité irréversible. Trop parcimonieuse dans les demandes de réassignation, la France a été ainsi condamnée le 25 mars 1992 par la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour atteinte à la vie privée (articles 3 et 8 de la Convention européenne des droits de l'homme) car rien dans le principe et le droit, ne devrait priver les transsexuels de cette réassignation administrative. Même si vaginoplastie ou phalloplastie ont été réalisées dans des cliniques étrangères (en France ces deux opérations doivent être obligatoirement réalisées dans des hôpitaux publics). Ainsi après les épreuves thérapeutiques, les transsexuels passent aux épreuves très éthiques... imposées par les institutions étatiques. Dans son amphigourique *Les Transsexuels*, Louis-Edmond Pettiti (magistrat



Annie Sprinkle,
Over Easy, 1997

32 – Mustapha Safouan, *Contribution à la psychanalyse du transsexualisme : étude sur l'Œdipe*, Paris, Seuil, 1974.

33 – Jane Hervé et Jeanne Lagier, *op. cit.*

34 – Jacques Breton, *Traité sur le transsexualisme*, Paris, Masson, 1985, p. 107.

35 – Cf. Michel Maffesoli, « Le corps pluriel », *op. cit.*

à la Cour Européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg), récuse l'authenticité des transsexuels tant que : « *Le transsexualisme n'a pas été vérifié sous contrôle médical* ». Et de poursuivre : « *Le système de mise à l'épreuve pour un contrôle médical s'impose. Le vrai transsexuel l'accepte et admet en même temps un contrôle psychiatrique.* »³⁶ Mais quelle est cette véracité qu'évoque M. Pettiti et qui est d'ailleurs souvent évoquée par des scientifiques ? Y aurait-il donc des vrais et des faux transsexuels, des primaires et des secondaires, des authentiques et des usurpateurs ? Et quel est le sens à donner à la contre-façon dans le transsexualisme, à partir du moment où le transsexualisme est contre-façon ?

36 – Louis Edmond Pettiti,
Les Transsexuels, Paris,
Presses Universitaires de France,
1992, p. 46.

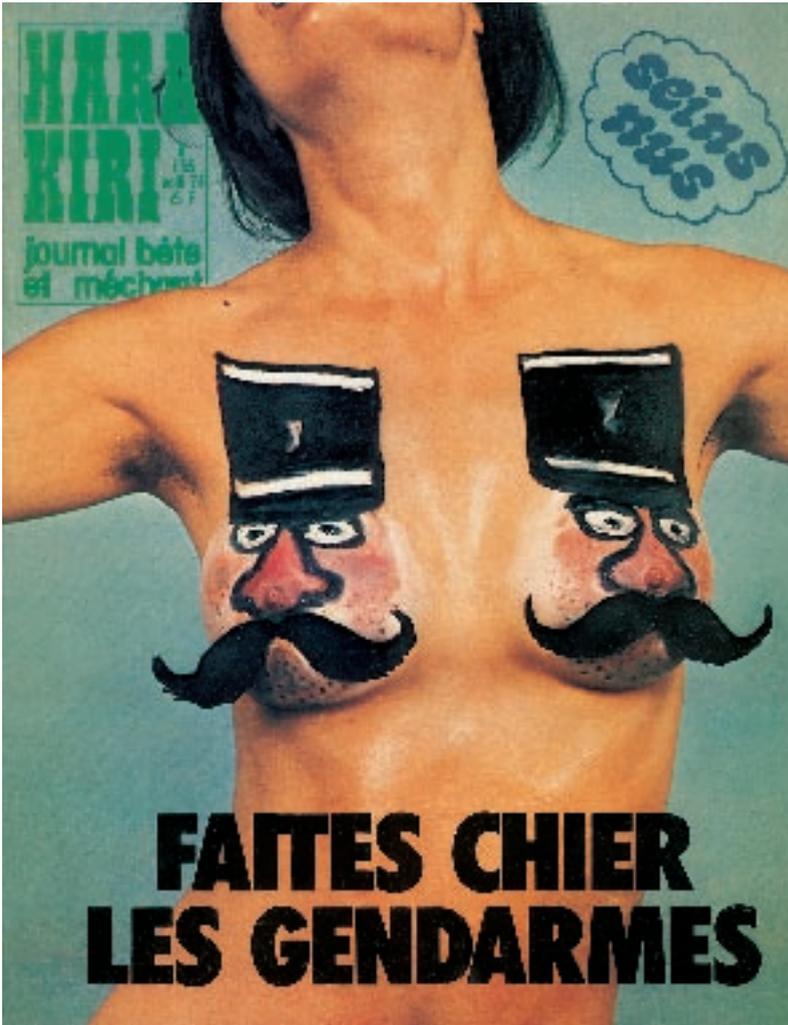
La contrefaçon du transsexualisme et la façon d'être contre

Quand viennent se greffer aux typologies évoquées précédemment (T1, T2 et T3) des valeurs très subjectives et largement contradictoires car n'étant jamais parvenues à faire l'unanimité, de « vrai » ou « faux », de « primaire » et « secondaire » l'embrouille scientifique commence. D'autant que parler de vrai dans le transsexualisme a quand même un côté péjoratif, et même le transsexuel le plus convaincu de sa crédibilité, reconnaîtra que le départ de l'évolution corporelle part du faux. Donc pour parler vrai, quand le vrai est la conséquence du faux, il est irrecevable de prétendre qu'il y a chez les « trans » des faux qui faussent le vrai, puisque le vrai est faux. Un transsexuel h>f, après vaginoplastie a toujours sa prostate ! C'est la « femme prostatique ». Pour Mat Collishaw qui dessine des corps de transsexuel : « *Bien que j'ai essayé de faire une reproduction fidèle, le résultat était toujours une sorte de mensonge qui empruntait des éléments de chaque sexe pour forger une nouvelle identité, indépendante et contradictoire.* »³⁷ La vaginoplastie et la phalloplastie ne proposent pas de restituer la réalité, elles ne sont pas naturelles tout en étant réelles, elles sont des artefacts. Très proches de la réalité, sans l'être. Alors pourquoi demander aux « trans » d'être vrais, quand ils savent qu'ils ne le seront jamais *in-fine*, qu'ils seront seulement en adéquation avec le vrai. À la limite pourrait-on évoquer un « abus de conscience », puisqu'un « trans » atteint la sérénité et le bonheur quand sa conscience est enfin en harmonie avec son corps. Mais ignore-t-elle cette conscience, que ce nouveau corps n'est pas authentique ? Ou bien feint-elle de l'ignorer ? Il y a bien là une sorte d'idéalité, une « *apparence sensible* » dont le contenant ne vaut que par son contenu³⁸. C'est pourquoi l'idée de l'autre n'est bien qu'une question d'harmonie.

La palette des nuances du transit sexuel et du genre qui nous est soumise par les scientifiques ne se résume donc pas aux T1, T2 et T3, mais aussi par exemple aux T3 primaires et secondaires.

37 – Mat Collishaw,
Incertaine identité, Genève,
Polla et Georg, 1994, p. 9.

38 – Friedrich Hegel,
Introduction à l'esthétique,
[1835], Paris, Aubier-Montaigne,
1964, p. 123.



Couverture de *Hara-Kiri*,
n°-155, août 1974

res, aux vrais et faux (dans l'ordre). Les primaires sont celles ou ceux qui revendiquent le transsexualisme dès leur plus jeune âge et demandent leur réassignation sexuelle sans jamais mener une vie d'hétérosexuel, au contraire des secondaires qui affirment leur transsexualité après un vécu hétérosexuel. Cette classification très franchouillarde prive les transsexuels secondaires en France d'une prise en charge par l'Assurance Maladie au mépris de leur conviction qui n'a que pour seul tort d'être trop tardive. C'est bien sûr faire fi du choix sociétal des individus, qui ont préféré réussir leurs études, leur carrière professionnelle, leur vie familiale (avoir des enfants) plutôt que faire le tapin, être au chômage et conforter leur solitude. Les sexologues qui mesurent dans la temporalité la conviction transsexuelle, ont donc créé le « *tempssexuel* ».

Les transsexuels primaires sont ceux qui sont à l'heure, les secondaires sont ceux qui sont retard et trouvent porte close.

Puis il y a les vrais ou faux transsexuels, les vrais étant ceux qui acceptent d'être confrontés à la procédure médicale édictée par l'Assurance Maladie (qui impose un suivi pré-opératoire par un psychanalyste, un psychologue et un endocrinologue), ce qui assurera la gratuité des traitements thérapeutiques et des interventions chirurgicales dans le cas d'un consensus du trio médical. Les faux sont ceux qui refusent cette soumission au système et qui récusent d'être marqués du sceau du « handicap » ; « *Joëlle est prise en charge à 100% en tant qu'handicapée mentale. Elle est suivie par plusieurs psychiatres car "plus tu as de certificats médicaux, plus tu montres que tu as y as mis du tien".* »³⁹ Sans mésestimer les arguments économiques, la stratégie d'accepter un statut de malade, d'handicapé(e) mental(e) pour séduire le corps médical, ne devrait pourtant représenter en aucun cas pour celui-ci une méthode scientifique valide pour apprécier la véracité d'un transsexuel. D'ailleurs, pour Armand Hotimsky du Caritig, il semble nécessaire « *de refuser la vision surmédicalisée de la transsexualité. Le syndrome de Benjamin [handicap mental] n'existe pas.* »⁴⁰ Les arguments de Louis Edmond. Pettiti, pour qui : « *Le vrai transsexuel accepte et admet un contrôle médical et psychiatrique. Le sujet qui n'est pas un vrai transsexuel veut accélérer le passage à l'opération* »⁴¹, permettent de mieux comprendre cette « répression par le diagnostic », et interpellent sur cette sujétion au pouvoir.

39 – Victoire Patouillard, « Joëlle Grégoire », *Vacarmes*, n° 11, *op. cit.*, p. 98.

40 – Axel Delmotte, « Armand Hotimski, Caritig », *Vacarmes*, *op. cit.*

41 – Louis Edmond. Pettiti, *op. cit.*, p. 104.

Du jeu de pistes au jeu de « putes »

Mais le « pataquès » scientifique ne s'arrête pas là et les frontières de l'identité sexuelle sont sans cesse repoussées pour une stratification toujours plus affinée. Ainsi ce n'est plus de sexologues dont nous devrions parler mais de paléontologues tels qu'Ethel Person et Lionel Ovesey⁴², qui aux transsexuels primaires ou secondaires, vrais ou faux, ajoutent d'autres distinctions comme :

– Les transgenres-homosexuels : la pseudo-femme se met avec un homme, c'est-à-dire que l'homme naturel qui est femme culturelle rejoint un autre homme. Inversement l'homme non finalisé, donc femme bio, reste avec une femme. Dans un champ social spécifique comme celui de la prostitution à Lyon, Lilian Mathieu et Daniel Welzer Lang parlent de ces « *trafiquants de genres* » comme des sortes de « *magiciens de la nuit* » : « *Ces transgendres se définissent davantage par l'exercice d'une pratique sociale particulière, celle qui consiste à manipuler les identités de genre que par une histoire ou une trajectoire.* »⁴³ Ce que récusent d'autres scientifiques, témoins du peu de cohérence dans cette approche

42 – Cf. Colette Chiland, *op. cit.*, p. 39.

43 – Lilian Mathieu et Daniel Welzer-Lang, « Des Transgendres. Le brouillage des identités sur le marché de la prostitution », *Revue Sexologique*, *op. cit.*

du trafic sexuel : « Depuis quelque temps il existe une tendance fâcheuse qui consiste à inventer de nouvelles étiquettes pour établir un langage hermétique, accessible aux seuls experts. Celle des transgenders pour identifier et décrire une réalité déjà existante, l'homosexualité combinée à la transsexualité, risque d'emmener le lecteur sur une fausse piste. »⁴⁴ Le trafic sexuel c'est ainsi comme un « Paris/Dakar », faute de road-book et de GPS, le hors-piste est assuré. Ajoutons quelques autres étiquettes qui ne manquent pas de sel :

– Les trans-bisexuels ; le trans va tantôt avec un homme ou une femme, il est donc tantôt homosexuel, tantôt lesbienne.

– Les transsexuels-hétéro ; la femme finalisée (artificielle) se met avec un homme (et l'homme abouti avec une femme). Pour ceux qui ne pensent que bio, ces « trans » sont de faux hétéros et de vrais homos.

– Les trans-homos ou trans-lesbien (la femme aboutie se met avec une femme ou l'homme finalisé se met avec un homme). Dans ce cas ils retrouvent la relation qui auraient été la leur sans leur évolution. C'est le retour à la case départ, mais en pôle inversé⁴⁵. Ce qui pourrait d'ailleurs attester plutôt un transfert de genre que de sexe.

Nous arrêterons là cette valse des étiquettes qui prête plutôt à la migraine qu'à la réflexion, sauf à penser que nous parlons d'hommes et de femmes en quête d'identité. D'ailleurs ces scientifiques, par ces classifications successives, souhaitent-ils apporter une solution à un problème, celui du transsexualisme, ou ajouter d'autres problèmes nosologiques pour brouiller les pistes ? Le terme de transsexualisme n'est-il pas suffisamment nébuleux ? « *Transsexualisme est un mauvais terme indiquant le passage d'un sexe à un autre, alors qu'il s'agit d'un état. Un tel mot fait penser à nazisme, communisme.* »⁴⁶ De fait la question posée par ce déterminisme de classement, concerne principalement la représentation du réel qu'on voudrait nous faire croire univoque, alors qu'il est équivoque. « *La psychanalyste qui me suivait, se souvient Yasmine, contestait mon vrai transsexualisme au motif que je n'étais pas homosexuelle. À toutes les séances elle me rabâchait les oreilles avec sa théorie de "sans homosexualité pas de transsexualité". Finalement un jour je me suis cassée de chez elle en lui disant que je ne reviendrai que quand je me serai faite enculée. N'étant pas homo, cela n'est jamais arrivé, je ne l'ai jamais revue, et je m'en porte que mieux.* »⁴⁷

Autre jeu de piste pervers, l'assimilation trop fréquente des « trans » aux « tapins » (putes). Quand Lilian Mathieu et Daniel Welzer-Lang, dans leur article : « Des Transgenders : le brouillage des identités sur le marché de la prostitution », découvrent : « *une nouvelle pratique sociale de prostitution* » avec des « *femmes à*

44 – Jules Bureau, *op. cit.*

45 – Cf. Bryan Tully, *Accounting for Transsexualism and Transhomosexuality*, London, Whiting & Birch, 1992.

46 – Jacques Breton, *op. cit.* Les nazis obligeaient les homosexuels prisonniers des camps de concentration à porter un triangle rose. Les travestis « piqués » dans la rue en étaient exemptés. Ils étaient fusillés sur-le-champ.

47 – Entretien du 8 décembre 2000.

48 – Lilian Mathieu et Daniel Welzer-Lang, *op. cit.*

49 – Cf. Denise Vannereau, in *La Question Transsexuelle* (sous la direction du Pasteur Joseph Doucé), Paris, Éditions Lumière et Justice, 1986, p. 115-125.

50 – *Idem*, p. 107-125.

51 – Maud Marin, *Le Saut de l'ange*, Paris, Fixot, 1992.

52 – CNAM = Caisse Nationale d'Assurance Maladie. C'est elle qui délivre au transsexuel la prise en charge de toute la procédure médicale.

53 – Cf. Pasteur Joseph Doucé (sous la direction de), *La Question Transsexuelle, op. cit.*, p. 138-139.

54 – Colette Chiland, *op. cit.*, p. 153.

55 – Jacques Breton, Frohwirth, Pottiez et Kindynis, *Le Transsexualisme. Étude nosographique et médico-légale*, Paris, Masson, 1985.

pénis »⁴⁸, alors que cette « forme de prostitution » est vieille de 30 ans lorsque les « squaws » brésiliennes arpentaient les allées du « Bois » à Paris et les « belles » ritals (italiennes) faisaient les beaux jours du Carrousel, on se dit que cette « découverte majeure » fait d'eux de piètres explorateurs⁴⁹. Lorsqu'on veut participer à la construction sociologique d'une catégorie de sociologie du travail liée à la prostitution, avant d'avoir un regard d'anthropologue-missionnaire, un simple coup d'œil dans le rétro (regard d'historien) éviterait le malentendu. Mais l'historique représentation du « trans » en « tapin » n'est pas l'essentiel dans ce misérable trouble. L'essentiel n'est pas dans les effets (dont se repaissent les médias), mais il est dans la cause (pourquoi effectivement des « trans » font le tapin). Cette cause, Denise Vannereau la décrit parfaitement dans « *la question transsexuelle* ». Pour elle deux mécanismes convergents incitent insidieusement les transsexuelles à la prostitution : « *D'abord par le maintien d'une identité officielle contraire à la conviction, à l'apparence et à la conduite sociale des sujets, leur accès à une vie professionnelle normale leur est pratiquement interdit. Ensuite il y a l'exigence qui pèse sur elles de se procurer de l'argent en abondance pour financer leur embellissement par voie médicale, chirurgicale.* »⁵⁰ Nécessiteux civils (sans papiers administratifs en adéquation avec leur nouvel état) et nécessiteux financiers (sans salaire faute d'intégration sociale), les « jeunes trans » qui n'ont pas la chance d'appartenir à un cercle familial compréhensif et aisé, sont destinées au trottoir. Toutes n'en sortiront pas indemnes comme Maud Marin, qui dans son émouvant *Saut de l'ange* nous relate sa descente aux enfers, puis sa rédemption, sa renaissance et son combat social⁵¹. Car malheur aux « trans » secondaires ou faux, aux « trans » trop âgés, précédemment mariés ou ayant assurés une paternité, ils (elles) seront systématiquement refoulés dans leur démarche de prise en charge de leur suivi médical par la CNAM⁵². Même chose pour ceux qui n'accepteront pas de rapport de complaisance avec le corps médical⁵³. Pour ceux-là le jeu de piste continuera vers Londres, Bruxelles, Amsterdam ou certains pays de l'Extrême-Orient, à des tarifs conséquents et avec la probabilité de nombreux aller/retour pour résorber de probables retouches post-opératoires. C'est ainsi que le jeu de piste devient un jeu de putes. Aux troubles d'identité, se greffe le temps perdu, « le temps phobique ». Pas étonnant qu'Harry Benjamin ait reconnu que : « *Les transsexuels comptent au nombre des personnes les plus malheureuses qu'il a jamais rencontrées.* »⁵⁴ Pour d'autres scientifiques, ce malheur peut aller hélas jusqu'à une plongée dans les abysses de l'horreur : « *Un transsexuel c'est une personne en parfait état physique, qui demande d'être opérée et prise en charge par la Sécurité Sociale, et qui faute d'y parvenir peut s'opérer elle-même (auto-mutilation).* »⁵⁵

Une course aux handicaps

Désormais dans le champ théorique des TTT (travestis, trans-gender et transsexuel), le *syndrome de Benjamin* est considéré par les scientifiques nord-américains, comme le « référent »⁵⁶. Le *syndrome de Benjamin* est une pathologie psychologique dont « la déviance » passe par la dichotomie de la conscience mâle/femelle⁵⁷. C'est un handicap mental qui nécessite une sujétion médicale. Il est marqué par une volonté farouche de caractérisation nosologique. En France le *syndrome de Benjamin* est devenu de nos jours, en référence à l'arrêt de la Cour de Cassation du 11 décembre 1992, concernant la réassignation sexuelle d'un transsexuel finalisé, le « syndrome du transsexualisme ». En outre en vertu de l'article 3 de la loi n° 96-653 du 29 juillet 1994 relative au respect du corps humain : « *Il ne peut être porté atteinte à l'intégrité du corps humain qu'en cas de nécessité thérapeutique pour la personne* », un transsexuel doit effectivement démontrer que la mutilation de son sexe génital n'est pas un palliatif mais un rééquilibrage psychique, dont la solution se trouve dans une modification chirurgicale corporelle. En clair faute de pouvoir soigner la conscience, on rectifie le corps, cette réassignation physique étant la seule à permettre au « patient » de retrouver l'harmonie psychique et physique. D'où cette question pérenne, le corps est-il la propriété d'une personne ou de la société ? Qui a le pouvoir de disposer d'un corps ? Celui qui jouit physiquement et mentalement de son propre corps, peut-il le modifier sans en rendre compte à la société ? Et jusqu'où se situent les limites du changement corporel ? À la réassignation sexuelle ? Et si sous l'atteinte irrationnelle au corps que revendiquent les scientifiques à l'encontre des « trans », ne se cachait pas une atteinte inadmissible aux normes, celle du binarisme bio homme/femme ?

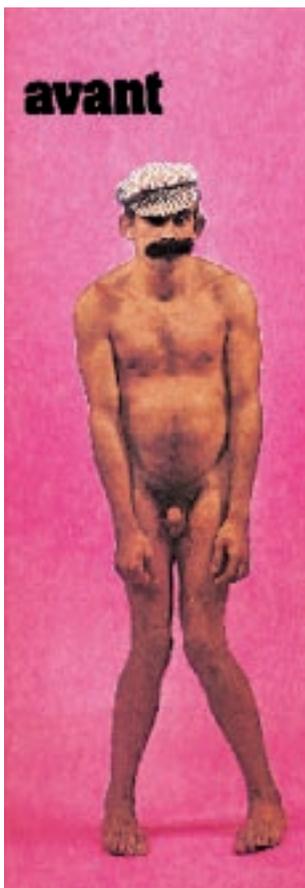
En France, un transsexuel doit donc accepter le statut d'handicapé pour espérer que la CNAM, après une période probatoire de deux ans, prenne

56 – Ce syndrome porte le nom de celui censé avoir découvert le fondement biologique de la transsexualité, le psychiatre-sexologue canadien Benjamin Harry, in Colette Chiland, *op. cit.*, p. 29.

57 – Cf. Benjamin Harry, *op. cit.*, p. 29.

Annie Sprinkle
et Katharina Gates,
Jimmy Cross, 1997





« Les miracles de la chirurgie esthétique », *Hara-Kiri*, n°-170, novembre 1975

en charge les frais pré et post-opérateurs. Ceux qui réfutent pareille assignation médicale seront des handicapés économiques, des sans sexe fixe (SSF). Ce statut d'handicapé mental n'est pourtant pas la garantie de ne pas finir handicapé moteur, comme cela est arrivé parfois quand la nécessité d'une amputation post-opératoire devient vitale pour le « trans ». Mais c'est le risque à courir pour passer du réel à la fiction. Il est terriblement dangereux.

L'organe est-il seul juge de la réalité ?

Lacan soutenait que : « *La seule erreur du transsexuel c'est de prendre l'organe sexuel pour un signifiant* »⁵⁸. Mais est-ce véritablement une erreur ou simplement la logique ? Une logique qui découle dans nos sociétés du diktat d'un phallocentrisme aigu (le phallus est un principe supérieur, qui marque les genres comme la couleur de la peau marque les races). Nous sommes dans la situation d'un phallus intelligent, qui pense et réfléchit. L'organe est seul juge de la réalité. La différence consciencieuse de mâle et femelle porte en effet sur le contenant (le corps) et non sur le contenu (la pensée), même si c'est le contenu qui guide le contenant. Pour les « trans » l'alternative à une forme de sexe (h ou f) est effectivement propre à une pensée, celle d'une mise en conformité avec l'un des signifiants des deux sexes. Mais ce déterminisme sexuel n'est-il pas la contrainte de la reconnaissance publique que le sexe est caractérisé par un organe distinct ? Pour mieux nous faire comprendre « bander » ou « pénétrer » n'est pas féminin, comment alors ne pas prendre l'organe sexuel comme signifiant ?



58 – Jacques Lacan, 1993.

Le transsexualisme serait donc une affectation de l'esprit, qui par la pensée tendrait à combler la déficience de la nature, « l'handicap » de ne pas être ce que l'on ressent. L'harmonie souhaitée entre l'esprit et le corps est ainsi présentée selon un processus rectificatif. Elle stigmatise l'action d'interversion en perversion car elle touche à l'essentialisme des sexes. Avec le syndrome de Benjamin, le choix de rectification concerne nous l'avons vu, principalement le sexe et non le genre qui n'est que secondaire. La justification biologique prévaut sur celle socioculturelle. Pour Joëlle Grégoire, Présidente de l'ASB⁵⁹ : « *L'accompagnement psychiatrique n'est pas mauvais parce qu'il y a des gens qui peuvent dire je suis une femme, comme d'autres prétendre qu'ils sont Napoléon* »⁶⁰. L'effleurement de la folie confusionnelle doit donc être repoussé par le corps médical avec le souci de remettre les idées en place, car pour lui un « trans » n'est par essence, aux prémisses de sa vie sociale, qu'illusion. Il est faux, avec l'apparence d'un homme mais avec la conscience d'une femme (et inversement). Pourtant le cheminement prévisible, qui découle de son propre entendement, est de correspondre à la vérité, avec des moyens fondés sur le sérieux. Ces moyens, quels qu'ils soient, sont simplement convergents avec la dignité de la fin. Alors un « trans » doit-il accepter une existence illusoire ou créer les moyens d'une existence réelle ? Et n'est-ce pas par son apparence, qui n'a rien d'inessentielle, qu'il parviendra à l'essentiel de son essence⁶¹ ?

L'affectation d'un « trans » serait donc plutôt que de révéler naturellement le vrai, d'abord de peser le vrai du faux, puis soigner le superficiel pour permettre au réel enfin de surgir. Le temps du réel devant être pondéré par un temps de réflexion, pour permettre au temps de l'illusion de chercher sa vérité. Avec le syndrome de Benjamin par exemple, la règle et la loi suprême de la représentation humaine sont le contenant naturel, soit le corps biologique. La vérité est la dualité homme et femme et le « trans » ne peut que s'immiscer dans celle-ci. Et c'est au désir d'opération que les psychiatres jugent « *du véritable transsexualisme* »⁶². Il n'y a pas d'authenticité s'il n'y a pas de finalité « opérationnelle ». C'est ce manque d'alternative qui fait dire à Anna Kuhn, professeur à l'Université de Californie, spécialiste du transgendérisme : « *Tant que nous n'aurons pas défini le comportement en termes de humain, plutôt que masculin ou féminin, nous resterons enfermés dans une danse de mort.* »⁶³

L'autre théorie particulièrement en vue chez les anthropologues et sexologues américains, ou récemment chez les sociologues du champ social du travail (plus spécialement la prostitution), est contingente au « transgendérisme ». Cette théorie ne récuse pas la bipolarisation du genre, homme et femme, mais en se servant de chacun des genres comme tête de pont, elle autorise l'épanouissement d'être l'autre sans le dogme de la réassignation chirurgicale.

59 – ASB, Association du Syndrome de Benjamin, 3 rue Keller, 75 011 Paris.

60 – Victoire Patouillard, « Joëlle Grégoire », *Vacarmes*, n° 11, *op. cit.*, p. 98-99.

61 – Friedrich Hegel, *op. cit.* p. 37.

62 – Gaëlle Krikorian, « Une Définition de soi », *Vacarmes*, *op. cit.*, p. 108-111.

63 – Cité par Holly Boswell, « L'alternative transgendériste », *Chemins de Trans*, n° 9, Paris, Caritig, 1993, in Caritig, août 1998, p. 1-3.

Pour Herdt, ce qui compte n'est pas exclusivement le sexe, caractérisé biologiquement, mais le genre, déductif de connotations productives socioculturelles ⁶⁴. Pour les européens, l'acculturation sur les modèles américains s'est réalisé certes sur la conception du concept de « dimorphisme sexuel » qui s'oppose à la binarité biologisante ⁶⁵ mais en prônant l'authenticité d'une tradition androgyne. Le transgendérisme englobe lui aussi les 3T, mais n'exige donc pas l'absolue nécessité de tendre vers la finalité, celle de la vaginoplastie et donc le bannissement de son « soi ». Dans le transgendérisme il y a le choix de se définir soi-même et la possibilité d'établir différentes conventions par rapport à soi-même et non par rapport à la binarité biologisante ⁶⁶. Les travestis, les transgenders, les transsexuels, ces transfuges d'un sexe en transit vers l'autre, ont été depuis des décennies catégorisés, nous l'avons décrit, suivant des normes très spécifiques, qui à force de s'additionner, accroissent la division. En gros cela donne ; le travlo c'est celui qui en a une paire et ne veut l'échanger pour rien au monde. Ce champion de l'aller/retour (h/f) est ce qu'il est mais peut être ce qu'il n'est pas. C'est pile ou face ! Le transgender lui va plus loin mais sans vouloir aller jusqu'au bout. Traitement hormonal et pileux, poitrine bourgeonnante, le transgender est selon les théoriciens de la sexologie, « presque une femme », ou « une femme pas finie ». Le transsexuel lui, évolue dans le haut de gamme du « transit sexuel », car dans le tout les parties sont définitivement invisibles. Toute la différence est donc dans la réduction (par les hormones), puis l'évaporation (par la castration) des parties (pour les femmes le processus est inverse, il s'agit d'abord de construction (réaliser un phallus), puis de réalisation (le faire fonctionner). Le dogme des parties dans le transit sexuel est ainsi fait. La femme nouvelle en sera dépourvue et l'homme nouveau en sera pourvu.

64 – Cf. Gerard Herdt, *op. cit.*

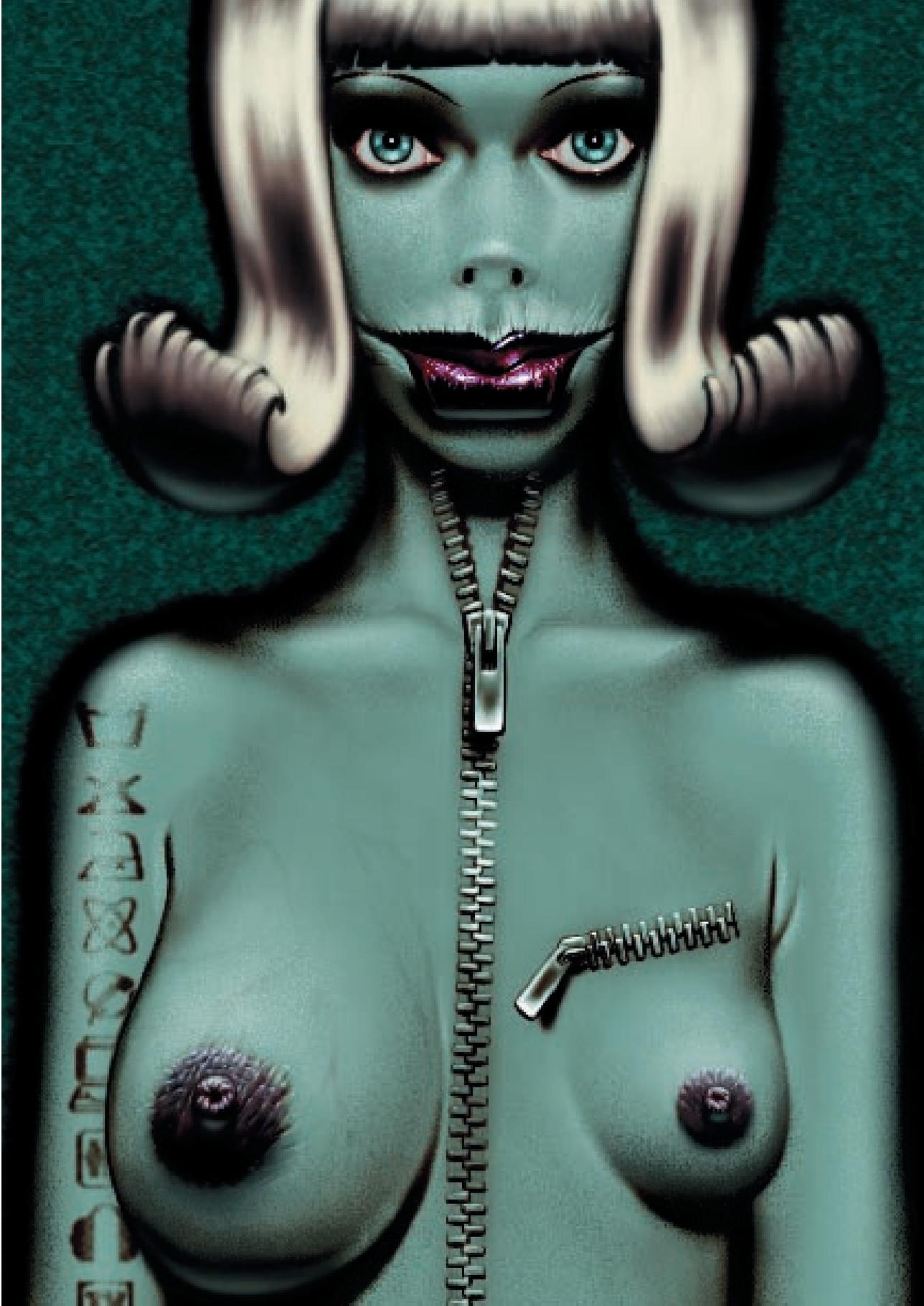
65 – John Money, *Genes, Genitals, Hormones and Gender*, Amsterdam, Global Academic Press, 1989.

66 – Cf. Holly Boswell, *op. cit.*

Des barbelés ou des dentelles ?

S'il est fait souvent cas, après l'opération finale pour les transsexuels de la réassignation civile (papiers administratifs continents avec le nouveau sexe), il est fait peu de cas de la réassignation publique, pourtant aussi importante que la précédente : « *Les gens, grâce à la télévision et la presse écrite sont sensibilisés au changement de sexe. Dans leur esprit, un véritable transsexuel est obligatoirement indétectable, sinon il s'agit d'un travesti. Mais de cela on n'en parle pas.* » ⁶⁷ La réassignation publique passe par la reconnaissance par autrui de la transformation. Dénommée par les « trans », crédibilité, la réassignation publique sera déterminante dans l'intégration sociale. « *Vivre comme tout le monde* » n'est pas l'objectif princeps d'un « trans », qui fondamentalement est le changement de sexe. Pourtant ce but fondateur du transit sexuel ne

67 – Aline, « La non crédibilité peut conduire au suicide », *Chemins de Trans*, n° 9, *op. cit.* (in Caritig, novembre 2000).



68 – Jane Hervé et Jeanne Lagier, *op. cit.*

69 – Patricia, transsexuelle finalisée donc femme, entretien personnel, février 1999.

70 – Il y a quelques années, trois transsexuelles algériennes expulsées par la France vers leur pays d'origine, sitôt à bon port, furent assassinées (Cf. *Vacarmes*, n° 11, *op. cit.*, p. 106).

deviendra fonctionnel (et plus seulement réaliste) que si les effets, intégration sociale par la réassignation civile et publique restent convergents avec la cause (la réassignation sexuelle). Faute de quoi le « trans » sera « *un canot de sauvetage après un naufrage* »⁶⁸. Car une fois opéré(e) : « *Il ne s'agit plus de ressembler à un homme (ou f) qui devient femme (ou h), il faut l'être.* »⁶⁹ Sinon, bonjour la risée, les moqueries, les tracas, et même trop souvent hélas, la provocation, les insultes, voire les coups et même la mort⁷⁰. Pour prétendre à une réassignation publique paisible et sereine, la cohérence de l'évolution corporelle et comportementale doit être synchronique. Et contrairement à la perception médicale, un « trans » ne devrait être opéré *in-fine* (vaginoplastie ou phalloplastie) que *de-facto* quand son apparence générale et ses attitudes quotidiennes convergent avec sa mutation finale. Ce qui n'est pas toujours (trop souvent ?) le cas. Pour qui s'est immergé dans quelques associations de soutien aux transsexuels, le spectre de la mi-femme/mi-homme (et inversement) n'est pas chimérique. Le système pileux abrasif, la voix grave, la chevelure fainéante, le nez charnu, la démarche farouche, le pas de fantassin sont autant de présomptions de culpabilité d'être encore en transit plutôt qu'au bout du chemin.

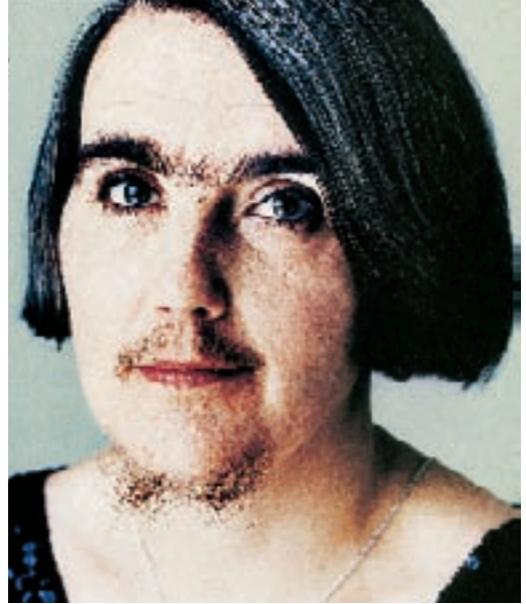
En théorie, le trouble de l'identité perçu par un « trans » doit trouver son épilogue quand ce trouble disparaît. Si le trouble perdure, c'est que l'identité n'a pas suffisamment évolué, voire a progressé en quinconce, stigmatisant dès lors les retards de configuration. Dès lors la théorie est fallacieuse. Aline, transsexuelle, explique d'une manière très réaliste l'utopie théorique médicale, qui limite la problématique du transfert de sexe, à la finalité opératoire, omettant que pour qu'elle soit aussi opérationnelle, il faut nécessairement solutionner « *l'autre problème crucial qui est celui de la vraisemblance* ». Car pour elle, comme pour Jane Hervé et Jeanne Lagier, si les transsexuelles veulent devenir des femmes crédibles : « *Elles ne doivent pas rester des êtres ambigus, des transsexuels évidents et pathétiques* », elles doivent aussi « soigner » leur look et leurs manières qui doivent sans délai devenir des éléments déterminants dans leur évolution et leur représentation. Ne plus s'asseoir les jambes écartées, mettre de la souplesse dans les épaules, monter avec gracilité dans une voiture, « *jusqu'au bout il faut se battre avec acharnement contre les comportements acquis du temps de la masculinité. Ces attitudes seront d'autant plus difficiles à perdre que l'opération sera tardive.* »⁷¹ « *Je fais partie, ajoute Aline, de la catégorie des transsexuelles qui n'ont ni la bonne fortune d'avoir un visage fin, une apparence crédible, ni la possibilité de se procurer le capital nécessaire au financement de la chirurgie. Sur cette restauration de l'apparence le corps médical reste muet... Même la sécurité sociale la qualifie de "thérapie de confort" et la laisse à notre charge. Cette "féminité au rabais" je la récusé. Car ce qu'on voit en premier d'une personne, c'est son corps tout habillé. Personne ne porte son sexe, ni son*

71 – Jane Hervé et Jeanne Lagier, *op. cit.*

état-civil sur son front pour se justifier d'être homme ou femme. Si un jour vous apprenez mon suicide, ne dites pas que je n'étais pas un "vrai" transsexuel et que je n'ai pas supporté mon opération, non ce sera parce que je n'avais pas l'argent nécessaire pour toutes les autres opérations qui m'auraient donné la crédibilité. C'est cette non-crédibilité qui peut conduire au suicide. »⁷² Cette crédibilité évoquée ne doit pas se confondre avec la perfection, le transsexuel fort heureusement ne doit pas prétendre au mannequariat, mais étant contre-façon, peu de gens admettent que celui-ci ait été configuré(e) sur un original médiocre. Contre-façon du laid, non, contre-façon du beau, oui. Aller à *contrario* c'est se voiler la face, c'est porter le tchador de la peur, celle d'être démasquée. Car que le « trans » soit primaire ou secondaire, vrai ou faux, que le transsexuel ne soit même qu'un transgenre, pour autrui peu importe : Il suffit qu'il (elle) soit réaliste et vraisemblable avec la représentation de la femme, et plus spécifiquement celle idéalisée dans les magazines féminins et les stéréotypes des présentatrices des magazines télévisés. Car pourquoi vouloir être une femme si c'est pour être un « cageot » ? Non un « trans » doit être canon. Bien sûr ce discours commun est terriblement dérangeant, voire choquant, mais même édulcoré le plus souvent, voire réfuté, il est vérité. D'ailleurs le plus grand bonheur d'un trans n'est-il pas « d'avoir été pris pour une femme, traitée et reçue comme une femme, draguée normalement ».

Il est cependant poignant de constater aujourd'hui que l'opération terminale constitue pour le corps médical la finalité de l'évolution transsexuelle. Laquelle pourtant ne valide aucunement la finalité sociale. En fait la vraie finalité, c'est l'indifférence des autres par rapport à la différence du moi. Voilà pourquoi affirmer qu'un transsexuel est vrai parce qu'il a été castré est une bouffonnerie. La vérité ce sont les autres qui l'éprouvent, d'ailleurs Kant dans *La logique* ne présente t'il pas la « vérité logique » comme celle qui ne peut être contredite et n'implique pas de conséquence fausse⁷³. Le corps est spectacle, il est effet et cause de communication. Trop de transsexuels l'oublient, par inconscience ou faute de pouvoir financier, trop de scientifiques ne s'y résolvent pas, encaimés dans leurs théories spécifiques. Les fils de fer barbelés du sexe naturel ne deviennent pas d'un coup de baguette magique (le bistouri) des fils de dentelle (ou de coton) du sexe artificiel ou culturel. Et si un « trans » chasse l'inné pour le suppléer par l'acquis, il devrait comprendre que l'acquis d'une identité sexuelle n'est pas l'acquisition d'une identité de genre.

72 – Aline, *op. cit.*, 2 février 1993, in Caritig, novembre 2000,



« Des jeux autant pour les filles que pour les garçons », Publicité PlayStation, parue dans *Technikart*, octobre 1999

73 – Emmanuel Kant, *La Logique*, [1840], Paris, Ladrance, « Introduction » et 2ème partie : « Logique transcendantale », p. 106-141.

À nature traître, nature rebelle

Le transit sexuel des TTT, il faut malheureusement en convenir, est synonyme de l'incarnation de valeurs frauduleuses. « *La physiologie, nous en avons rendu compte, qui constitue l'ontologie, ignore le divers pour définir un seul et unique principe.* »⁷⁴. Un sexe, un corps, une vie ! Alors on ne joue pas avec la trans-mutation. Le transvestisme ou le transgendérisme sont encore sous la coupe de la charte des maladies du handicap. Il n'y a pas de différence substantielle entre l'espion travesti et l'handicapé mental qui veut changer de sexe⁷⁵. Tous deux sont des réprouvés de notre société, ils sont les symptômes de la pathologie du corps sociétal, des déjections sociales. Au titre de spécialistes du franchissement des frontières réelles entre les sexes (pour les transsexuels), et des frontières symboliques entre les genres (pour les transgenres), ces individus sont des hors-la-loi, puisqu'ils sont spoliés de tous droits civils et juridiques faute de réassignation administrative. La doctoresse Georgine Noël a attendu 19 ans entre son opération et l'obtention de sa nouvelle carte d'identité, enfin en adéquation avec son nouvel état physique, pourtant précise-t-elle : « *On ne fait que rétablir la vérité de notre nature. Seulement notre démarche de castration est toujours mal assimilée, elle renvoie ceux qui nous jugent, notamment les hommes, à une menace, une terreur. C'est dramatique.* »⁷⁶

À la duplication des modèles à l'identique, à la généralisation de l'esthétique, les « trans » proposent l'originalité, la différence. Ils sont ainsi déraisonnables pour l'idéologie bourgeoise dominante et les autocrates de tous crins et tous bords, défenseurs sans état d'âme de la domesticité sociale : « *Penser ne génère aucun interdit tant que ne sont pas franchies les bornes fixées par ceux qui décident des règles du jeu.* »⁷⁷. Le respect de ces voyageurs du corps et de la pensée se limitera à la plus petite des tolérances, puisqu'ils renoncent à rentrer dans les rangs (la norme physique, sociale, morale). « *C'est notre fierté,* répond Camille Cabral. *Ne pas faire de concession à la majorité, se battre pour ses idées.* »⁷⁸ Dans ces idées de l'autre, aujourd'hui, l'androgynie, quoique curieusement peu évoquée par les scientifiques, y compris d'ailleurs par la gente médiatique, émerge comme l'une des nouvelles caractéristiques du transit sexuel. Médiane normative, l'androgynie peut se fondre dans le transgendérisme, puisque son identité est subjective, ne reposant plus seulement sur le sexe, mais sur le rôle social. Point de sexe biologique, ni de sexe psychologique, juste un sexe social. « *L'androgynie est en harmonie avec son être intérieur. Elle peut rechercher un compromis à travers une thérapie hormonale et/ou par des extériorisations de style... Elle/il est peut-être un précurseur dans notre futur.* »⁷⁹ L'être n'est plus un mais double. Mais un double, contrairement à Dyonisos mi-homme mi-femme, dont chaque moitié subit une accentuation non équilibrée. « L'andro »

74 – Michel Onfray, *Politique du rebelle. Traité de résistance et d'insoumission*, Paris, Grasset, 1997, p. 37.

75 – Étant considérés comme handicapés mentaux, les transsexuels pourraient prétendre aux Jeux Paralympiques.

76 – Georgina Noël, *Appelez-moi Gina*, Paris, Lattés, 1994.

77 – Michel Onfray, *op. cit.*

78 – Camille Cabral, « Portraits de groupe », *Vacarmes*, n° 11, *op. cit.*, p. 96-97.

79 – Holly Boswell, *op. cit.*

(terme que nous préférons à celui trop radical de transgender) sera plus femme qu'homme ou plus homme que femme, mais dans la vérité et non dans l'opacité. Il n'y a plus bifurcation vers l'un ou l'autre, il y a fluctuation non perceptible pour autrui. La combinaison logique du binarisme homme/femme, 1/2 ou 2/1 n'est plus la composante universelle d'un choix. Elle est aussi à l'origine d'une évolution interprétative, celle d'une « survenue à l'existence » qui ouvre d'autres issues à un paysage global basé sur l'invariant sexuel, en proposant une variance au dualisme, le mutualisme⁸⁰. Ce qui survient étant le choix de ne pas choisir la norme, mais le hors-norme (l'idée de l'autre), et décider dans le hors-norme d'y rester plutôt que de rejoindre la norme (comme les transsexuels). C'est par la mutualisation des deux sexes, et non par la sectorisation, que « l'andro » va se révéler et s'affirmer. Il sera dans l'hybride et c'est dans celui-ci qu'il (ou elle) conjuguera ses valeurs naturelles et culturelles. C'est le corps de l'an 3000, différent du corps psychanalytique qui « *trahissait le soi en le dévoilant, par sa nervosité ou ses manies, [en ce sens qu'il] révèle de moins en moins l'inconscient, tandis qu'il parle de plus en plus d'un soi qui a choisi consciemment ses expressions corporelles pour s'exprimer en tant que tel.* »⁸¹ Et contrairement à Colette Chiland qui dans la conclusion de son ouvrage exhorte ceux qui ont cette idée de l'alternative de l'autre : « *D'accepter leur finitude ontologique, sexuée et temporelle* »⁸², je leur dirai : « *À nature traître, nature rebelle.* »

80 – Cf. Françoise Héritier, *Masculin/féminin. La pensée de la différence*, Paris, Éditions Odile Jacob, p. 57, 1996. Un mutualisme qui va à contresens des thèses de Françoise Héritier.

81 – Annick Prieur, « La féminité volée : les constructions corporelles et symboliques chez les travestis mexicains », *Sociétés et Représentations*, n° 2 (« Le corps à l'épreuve »), CREDESS, avril 1996, p. 95.

82 – Colette Chiland, *op. cit.*, p. 237 et 247.

Marie Jean-Bernard Moles

Université Montpellier I

Autres éléments bibliographiques

CAMPILLO Robin, « Les Migrantes », *Vacarmes*, n° 11, Paris, printemps 2000, p. 106-107.

ÉRICA, « Le dernier combat d'Érica », *Courrier International*, n° 517, 28 septembre-4 octobre 2000, p. 48.

GRENIER Marie-Claude, « Le Transsexualisme masculin », *Symbiose*, n° 28, Paris, 1982.

KANT Emmanuel, *Critique de la raison pure*, La Pléiade, 1781.

LEBOVICI Serge, « Compte-rendu de livre : *Changer de sexe* de Chiland Colette », in Fautrat P., *De quoi souffrent les transsexuels ?*, Mémoire de Maîtrise, Université Paris 7 – Denis Diderot, 1999.

MAFFESOLI Michel, *Le Mystère de la conjonction*, Saint-Clément-de-Rivière, Fata-Morgana, 1997, p. 23-24.

MANGEOT Philippe, « Autofiction », *Vacarmes*, *op. cit.*, p. 94-95.

PICARD Georges, *Histoire de l'illusion*, Paris, Éditions Corti, 1993.



Mirka Lugosi, photo peinte